



Téléphone : 03.82.46.08.76  
Télécopie : 03.82.46.51.41

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 26 mars 2018 à 20 heures 00 minutes  
Salle de réunion du bâtiment Estienne d'Orves

**Présents** : M. CASTELLETTA Patrick, Mme CHALLINE Marie-Ange, Mme DOS SANTOS Christine, M. DURAND Daniel, M. GERMAIN Jean-François, Mme KOCKEISEN Aline, Mme MAGI Maria-Giuseppa, Mme PIECHOCKI Annick, M. PIOVESAN Michel, Mme SCHWAB Mireille, M. VIDILI Rémy, Mme VILLARD Karine, M. ZANNETTI Réginald.

**Procurator(s)** : M. BASTIEN Daniel donne pouvoir à Mme CHALLINE Marie-Ange, M. JACQUES Christian donne pouvoir à M. VIDILI Rémy, Mme MULLER Marie-Jeanne donne pouvoir à Mme KOCKEISEN Aline, M. SANTORO Robert donne pouvoir à M. ZANNETTI Réginald.

**Absent(s)** : /

**Excusé(s)** : M. BASTIEN Daniel, M. JACQUES Christian, M. LAMORLETTE Frédéric, Mme MIOTTO Marie-Thérèse, Mme MULLER Marie-Jeanne, M. SANTORO Robert.

**Secrétaire de séance** : M. GERMAIN Jean-François.

**Président de séance** : M. VIDILI Rémy.

Le compte rendu de la séance du 19 février 2018 n'appelle aucune observation.

1 - Emprunt "Requalification urbaine des cités minières de Moutiers Bas".

Monsieur le Maire rappelle, qu'en date du 19 février 2018, le Conseil Municipal a autorisé la consultation pour un emprunt de 1 200 000 euros, pour une durée de 20 ans, à taux fixe.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats de cette consultation, décide de retenir la proposition du Crédit Mutuel, pour un taux fixe de 1,48 %, dont le remboursement s'effectuera en trimestrialités constantes en capital et intérêts. Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir.

**VOTE** : Adoptée à l'unanimité.

2 - Renouvellement convention CDG54 médecine préventive.

Monsieur le Maire rappelle, qu'en date du 9 novembre 2015, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la convention de prévention et santé au travail du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle. Il propose de renouveler cette convention.

**VOTE** : Adoptée à l'unanimité.

3 - Mise en place du régime indemnitaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avis du comité technique (avis favorable des représentants des collectivités et avis favorable des représentants du personnel), en date du 19 mars 2018, relatif à la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) aux agents de la collectivité.

**VOTE** : Adoptée à l'unanimité.

Divers :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une lettre recommandée, reçue ce jour de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires), de mise en demeure de se conformer au permis de construire délivré, pour les travaux de "construction d'une salle d'activité et réaménagement du bâtiment existant avec création d'une 3<sup>ème</sup> salle de Classe, à l'école maternelle Joliot Curie". Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a déjà pris des délibérations pour pallier à la défaillance du maître d'oeuvre.
- Monsieur CASTELLETTA signale que des poids lourds circulent dans Moutiers. Monsieur le Maire a déjà pris un arrêté interdisant le transit des poids lourds. La Commune d'Auboué a fait de même, et vient de terminer la pose des panneaux. Les Conseils Départementaux, de Moselle et Meurthe-et-Moselle, vont mettre en place les panneaux de déviation.
- Monsieur DURAND demande s'il y aura la possibilité d'utiliser la rue des Godots durant les travaux de requalification de la RD643. Monsieur le Maire informe que celle-ci sera gravillonnée et mise en circulation en sens unique (à définir).
- Monsieur CASTELLETTA demande quelles sont les possibilités pour réduire la vitesse Rue de Metz. Monsieur le Maire rappelle que lors des travaux de requalification de la RD643, la route sera rétrécie à 6 mètres de large, avec l'implantation de plateaux surélevés, ainsi que des radars pédagogiques.
- Monsieur PIOVESAN informe le Conseil Municipal de plusieurs dégradations. Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget, les crédits seront alloués pour l'installation des caméras de vidéoprotection.
- Les travaux de remise en peinture du mur de l'église seront réalisés lorsque le temps le permettra.
- Concernant les cloches de l'église, nous avons reçu le rapport d'intervention de l'entreprise BODET. Une partie de la gestion électronique du fonctionnement des cloches est hors service ; nous attendons le devis.

Fait à MOUTIERS  
Le Maire,

